

# ENQUETES ET REPORTAGES

magazine.union@sonapresse.com

## Emplois du temps dans les établissements publics : le grand chambardement !

**DOUBLE** flux ici, enseignement alterné là. Les programmes des enseignements dans les lycées et collèges ont été revus avec des volumes horaires qui ont drastiquement diminué. Une situation imputable... au coronavirus. Pendant ce temps, au privé, le rythme des enseignements reste normal. Et si le Covid-19 avait bon dos, entraînant des manquements qu'il est difficile de reconnaître ?



Photo: H.N.M./L'Union

**Avec des volumes horaires et du temps libre à revendre, que va-t-il advenir de ces apprenants ?**

Line R. ALOMO  
Libreville/Gabon

**T**HÉODORA est en classe de 5e au Lycée d'application Nelson Mandela. L'année dernière, en 6e, ils étaient une quarantaine d'élèves dans leur salle. Aucun problème d'effectifs à signaler. Sauf que cette année, coronavirus oblige, l'emploi du temps prévoit des cours 4 fois par semaine dont nombreux en après-midi, et d'autres même le samedi.

En haut de page de son emploi du temps horaire, on peut lire : "Stratégie de gestion des flux en contexte Covid-19". Plus bas, sur le même document, un ratio du nombre d'élèves attendus par niveau et série. Soit 60 apprenants de la 6e à la 3e. Paul, pour sa part, est en classe de 3e au collège Ange-Mba. Il ira à l'école 2 fois par semaine, le mercredi et le samedi, selon un emploi du temps noté sur son cahier de texte. Sauf à penser qu'il n'est pas complet.

Marie-Jeanne, en classe de 2nde au collège Bessieux, aura cours 3 fois par semaine. Elle est dans le système de l'enseignement alterné.

Pendant ce temps, au privé, au collège Tchoredé par exemple, chaque matin, Vincent, élève de la classe de 4e, ira à l'école

tous les jours, du lundi au vendredi de 7h 30 à 13h, selon un emploi du temps qu'il brandit fièrement. Idem pour Martha, en classe de 3e au collège Mbelé. Le contraste est saisissant. La différence est tout aussi notable. Comme si le coronavirus avait décidé de ne sévir que dans les établissements publics, obligeant à redoubler des mesures de précautions de ce côté-là. Sinon, comment comprendre que le privé ait des emplois du temps normaux ?

En attendant, des questions se posent dont celle de savoir combien de temps va durer cette situation et une autre, cruciale : que feront les enfants de tout ce temps libre ?

En fait, il y a peu, le directeur général de l'Enseignement scolaire et normal a instruit les responsables (privés et publics) de réduire le temps de présence des élèves dans les établissements, de pratiquer des quotas

de 60 élèves par classe. Recommandant aussi au passage que les volumes horaires passent à 18 heures contre 28/32 en temps normal par semaine.

Conséquence de cette instruction, les établissements publics ont drastiquement réduit le temps de présence des enfants dans les lycées et collèges, en optant pour le double flux, qui pour l'enseignement alterné.

Au privé, disions-nous, on a gardé les horaires habituels de dispensation des leçons. Soit de 7h30 à 13h, du lundi au vendredi pour les plus jeunes, et de 7h30 à 17h, voire 18h, pour

les plus âgés. "Nous avons aussi pris part à la réunion avec la hiérarchie. Sur les 3 solutions proposées, double flux, enseignement alterné et voie normale, nous avons opté pour la 3e, entendu que nos effectifs ne sont pas colossaux et que nous pouvons aisément loger 60 élèves par classe et, donc, gérer les mesures barrières", indique, sous le sceau de l'anonymat, un proviseur d'un lycée privé reconnu d'utilité publique.

L'enseignement privé serait-il mieux organisé que le public ? La réponse par la négative semble incompréhensible, dans la mesure où le premier cité

doit prendre exemple sur le deuxième.

Du côté de la Fédération nationale des associations des parents d'élèves (Fenapeg), on est encore au stade de l'observation. C'est-à-dire voir si toutes ces mesures ont réellement pour objectifs l'amélioration de la santé des enfants avant de se prononcer.

En attendant, des questions se posent dont celle de savoir combien de temps va durer cette situation et une autre, cruciale : que feront les enfants de tout ce temps libre ? N'est-ce pas la voie ouverte à la mort d'un système éducatif déjà donné à l'agonie ?

### Aurions-nous touché le fond ?

**UNE** année scolaire en quadrimestre, des emplois du temps aux volumes horaires amoindris et une rentrée à plusieurs rythmes. Le coronavirus peut-il à lui seul justifier une telle situation aux allures d'une mort programmée du système éducatif gabonais ? Rien n'est certain. Tant depuis plusieurs années déjà, l'on déplore des manquements dans le secteur, selon des observateurs avisés.

Alors saupoudrer l'année scolaire de volumes horaires réduits, sans oublier les syndicats (en embuscade) et leurs revendications qui viendront encore grignoter là-dessus, il y a à craindre que l'on aille droit dans le mur. Pendant ce temps, dans les pays voisins, à forte concentration de population,

il n'a nullement été question de telles solutions, encore moins en France. Certes, comparaison n'est pas raison, mais l'on ne peut s'empêcher de se demander si réellement cette idée aux allures d'un suicide de l'école gabonaise était l'unique solution possible ?

Et les parents, qu'en pensent-ils ? Leur silence (?) semble traduire une certaine adhésion, si ce n'est une complicité dans cette mort programmée de la formation de leurs enfants.

Aurions-nous touché le fond que nous continuons de creuser ?